

Assemblée Générale du 7 Février 2026

Procès-verbal

Convoqués par courriel collectif du 18 janvier 2026, les membres de l'assemblée générale de l'association Mémoire verte se sont réunis en assemblée générale le 07 février 2026 à 14h30, au Café Olive.

- Nombre de membres du CA présents : 4
- Nombre d'adhérents présents ou représentés : 30
- Nombre de membres du CA excusés : 5

Sylvain Rigaud donne son pouvoir à Isabelle Saqué, Pascal Trarieux donne son pouvoir à Isabelle Saqué.

L'Assemblée Générale peut délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du PV de l'AGE du 20 octobre 2025
2. Présentation et approbation du rapport moral 2025
3. Annonce des démissions et renouvellement des administrateurs/ administratrices
4. Présentation et approbation du rapport d'activité 2025
5. Présentation et approbation du compte de résultat 2025 et de l'affectation du résultat
6. Approbation du budget prévisionnel 2026
7. Perspectives et projets 2026
8. Points divers

Les différents supports sont présentés et commentés avant de passer au vote des résolutions, qui ont été adoptées comme suit :

Résolutions du ressort de l'Assemblée générale ordinaire

1° Résolution : Approbation du PV de l'AGE du 20 octobre 2025

L'AGE avait pour objet principal de voter une modification des statuts de manière à disposer d'un Conseil d'Administration et d'un Bureau au sein de l'association. La notification de la part de la Préfecture de modification des statuts votés en AG extraordinaire du 20 octobre 2025 a été validée. Manon Poitevin, Babeth Bousquet, Sylvain Rigaud, Jonathan Wato, Antoine Fontenelle, Denis Forzy, Pascal Trarieux, Isabelle Saqué, Josepha Fernandez s'étaient engagés au sein du CA. Manon Poitevin avait été élue Présidente. Babeth Bousquet avait été élue Secrétaire et Trésorière. Une lecture est faite de lu PV de la dernière assemblée générale extraordinaire.

Les membres décident d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 octobre 2025.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2° Résolution : Présentation et approbation du rapport moral 2025

Manon Poitevin, en sa qualité de présidente, fait la lecture du rapport moral ci-dessous :

Mémoire verte est une jeune association nîmoise fondée en 2023 qui compte aujourd'hui une trentaine d'adhérents. Son objet répond à deux enjeux croisés à savoir : la sauvegarde et la transmissions des mémoires associées à l'environnement et la préservation du patrimoine naturel. L'association agit en faveur de la biodiversité urbaine en domaine privé en soutenant la création d'un réseau dynamique de jardins et de citoyens.

Cette démarche associative depuis sa création est soutenue par le Conseil Départemental du Gard, et fait partie des lauréats 2025 du Trophée des Réserves de Biosphère de l'Unesco, porté par le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon.

J'aimerais attirer votre attention sur l'ORE, un outil foncier trop peu connu qui est au cœur de notre projet associatif. Ce dispositif que nous portons à l'échelle locale permet à n'importe quel propriétaire de protéger les éléments de biodiversité de son terrain pendant un siècle. Plusieurs propriétaires de jardins sont actuellement engagés dans cette démarche à nos côtés, et nous avons hâte de vous faire part de nos premières signatures dans les prochains mois. Nous poursuivrons notre engagement pour le Vivant, pour les îlots de fraîcheurs, pour les écosystèmes, contre l'imperméabilisation et la contre la destruction de la biodiversité.

Au pilotage, Florian Messador, co-fondateur, est bénévole depuis 2 ans pour donner vie à cette association. Il est entouré d'un conseil d'administration d'une dizaine de personnes que nous remercions pour leur engagement, leurs conseils et leur soutien. Au-delà des actions de protection du patrimoine naturel, l'association sensibilise largement aux enjeux environnementaux au travers d'outils pédagogiques, d'animations et d'événements, avec plusieurs centaines de personnes concernées par nos actions sur l'année. Notre implication pour la COP d'ici en novembre, notre participation au festival d'écologie populaire des Vers du Ter-Ter ou encore notre rendez-vous musical du Concert au Jardin consolide la présence de Mémoire verte au sein du tissu associatif. Nos actions s'inscrivent dans le cadre de collaborations étroites avec plusieurs autres associations, dont A.R.B.R.E.S., Nîmes en Transition, Ensemble Sauvons Puech-Du-Teil et le comité de quartier Gambetta Révolution.

L'année 2026 s'ouvre vers de nouveaux projets : en autres notre mobilisation sur la révision du PLU, la concrétisation de nouveaux partenariats et la démocratisation du dispositif de l'ORE.

Je vous remercie de votre attention et vous propose de soumettre ce rapport moral à l'approbation de l'assemblée générale.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

3° Résolution : Annonce des démissions et renouvellement des administrateurs / administratrices

Annonce des démissions : Antoine Fontanelle

Renouvellement des administrateurs : Manon Poitevin, Babeth Bousquet, Sylvain Rigaud, Jonathan Wato, Denis Forzy, Pascal Trarieux, Isabelle Saqué, Pascal Trarieux et Josefa Fernandez

4° Résolution : Présentation et approbation du rapport d'activité 2025

Présentation du RA par Florian Messador. Ce document est disponible sur le site internet de l'association.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

5° Résolution : Présentation et approbation du compte de résultat 2025 et de l'affectation du résultat

Présentation du Compte de Résultat 2025 par Florian Messador :

2025					
Dépenses			Recettes		
Catégories	Détail	Montants	Source	Détails	Montants
Achat de matériel		2860	CD30		4372
Alimentation		80		Projet Jeune 2025	3000
Documentation		300		Subvention	1172
Autres services		215		Aide à l'initiative locale	200
Frais de déplacement		210	SMGG Biosphère Unesco		1000
Fond dédié au recrutement		6462	Adhésions		800
			Dons		85
			Prestations		1150
			Reliquat Projet Jeune CD30 2024		2700
			Vente de livres		20
Mise à disposition gracieuse de l'espace public Meynier de Salinelles		478	Mise à disposition gracieuse de l'espace public Meynier de Salinelles		478
Bénévolat (1040 heures)		12500	Bénévolat (1040 heures)		12500
Somme		23105	Somme		23105

Les membres présents ou représentés, après avoir entendu la présentation du compte de résultat décident d'approuver le compte de résultat 2025 qui est à l'équilibre, qui ressort à un total de charges à 23105 € et des produits à 23105 €.

Les membres présents ou représentés décident d'affecter l'excédent de 6462 € en report pour 2026.

Le compte de résultat et l'affectation de résultat sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

6° Résolution : Approbation du budget prévisionnel 2026

Présentation du BP par Florian Messador :

2026					
Dépenses			Recettes		
Catégories	Détail	Montants	Source	Détails	Montants
Salaire		4232	CD30		2400
Achat de matériel		300	Région Occitanie		1000
Documentation		400	Ville de Nîmes		1500
Autres services (assurance)		100	CFPPA		2438
Frais de déplacement		200	Adhésions		500
Prestations externes (conf)		200	Fond dédié au recrutement		6462
Fond dédié au recrutement (2027)		9368			
Occupation de l'espace public à titre gracieux		500	Occupation de l'espace public à titre gracieux		500
Bénévolat (800 heures)		9600	Bénévolat (800 heures)		9600
Somme		24400	Somme		24400

Les membres présents ou représentés décident d'approuver le budget prévisionnel 2026, qui ressort à un total de charges à 24400 € et des produits à 24400 €.

Le budget 2026 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

7° Résolution : Perspectives et projets 2026

Perspectives 2026 présenté par Florian Messador, mentionnées dans le RA.

8° Résolution : Points divers : PLU

Présentation du document PLU par Florian Messador.

16h20 Fin de l'assemblée générale ordinaire.

Signature de la Présidente, Manon Poitevin :
à Nîmes le 7 février 2026.

